



## REUNION DU COMITE DE PILOTAGE 6/2011

### Procès-verbal

1. La sixième réunion du Comité de Pilotage (CP) du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) a eu lieu le 9 avril 2011 au Karibe Convention Center, à Port-au-Prince (voir Annexe 1 pour la liste des membres et observateurs). Le Fiduciaire, le Secrétariat du FRH, et chacune des Entités Partenaires ont présenté une brève mise à jour de leurs activités depuis la dernière réunion du CP ; le Secrétariat a également présenté une ébauche de sa stratégie de communication. L'ordre du jour est à l'Annexe 2 de ce procès-verbal.

### **Bienvenue par le Président**

2. Le Président a souhaité la bienvenue à tous les membres participant à la sixième réunion du Comité de Pilotage. Le Président a remercié de manière particulière le Japon d'avoir effectué le transfert au FRH de leur contribution d'un montant de 30 millions de dollars au mois de mars et de leur support continu envers Haïti, particulièrement dans le contexte du désastre survenu au Japon récemment. Le Président a également présenté ses condoléances au Brésil pour le récent assassinat tragique de douze écoliers survenu à Rio de Janeiro. Il a également remercié le Gouvernement canadien d'être le premier bailleur à faire une seconde contribution au Fonds.

3. Le Président a soumis l'ordre du jour de la réunion à l'approbation du CP et a proposé d'insérer un point supplémentaire, à la suite de l'examen des demandes de financement, sur l'inclusion de nouvelles Entités Partenaires au FRH, en plus des MDBs tel qu'indiqué dans les accords administratifs signés avec les bailleurs. Durant les discussions subséquentes sur le sujet, le représentant de la Banque Mondiale en tant que Fiduciaire a noté que les Conditions Standards du FRH et les accords de contribution avec tous les donateurs devront faire l'objet d'amendements afin de tenir compte de ce changement. Aucun autre commentaire n'a été émis par rapport à l'ordre du jour et ce dernier a été adopté. Le Président a invité le Directeur Exécutif de la CIRH à présenter un rapport de la réunion du Conseil de la CIRH.



## **Remarques du Représentant de la CIRH**

4. Le Directeur Exécutif de la CIRH a noté que la plupart des membres du CP du FRH avait pris part aux réunions des deux jours précédentes organisées par la CIRH ; de ce fait il ne répètera pas les principaux points et résultats de la réunion. Il a mentionné que toutes les présentations qui ont été faites lors de la réunion étaient disponibles sous format électronique et que les rapports des ateliers seront disponibles la semaine prochaine. Durant sa réunion, le Conseil de la CIRH a décidé de se concentrer sur la stratégie plutôt que l'approbation des projets. Toutefois, comme convenu au Conseil, une activité ferait l'objet d'une considération virtuelle par le Conseil à titre exceptionnel, à savoir une opération ciblée d'appui budgétaire de 15 millions de dollars canadiens qui sera financée par le FRH (reflétant une préférence exprimée par le Canada) par le biais de la Banque Mondiale en tant qu'Entité Partenaire. Compte tenu des contraintes budgétaires du Gouvernement pour le financement des activités de reconstruction, il a été jugé important de ne pas retarder l'approbation de ce projet jusqu'à la prochaine réunion du Conseil.

### **Approbation du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2011.**

5. Passant au point suivant à l'ordre du jour, le Président a demandé aux membres du CP de procéder à l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente du CP qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2011. En particulier, le Président a demandé au CP de lire le paragraphe 39 concernant l'approbation des projets et de confirmer que le texte correspondait à ce qui avait été convenu. Le représentant du Secrétariat a réitéré cette demande, demandant au CP de préciser si le projet de Production de Lait et la Facilité de Financement de Logement ont été approuvés sous condition en attendant la décision au sujet d'une EP ou si les projets ont été renvoyés à la CIRH afin qu'il leur soit assigné une EP et qu'ils seront par la suite soumis à l'approbation du Comité de Pilotage une fois qu'une EP leur serait attribuée, selon la formulation suggérée par les Etats-Unis pour la rédaction du procès-verbal.

6. Le représentant du Brésil a déclaré avoir compris que les projets ont été approuvés sous conditions lors la réunion de la CIRH en date du 28 février, et qu'ils seraient transmis au CP du FRH dès qu'une EP leur aura été assignée. Le représentant du Brésil a donc suggéré que l'interprétation des Etats-Unis soit adoptée. Le représentant de la BID a rappelé qu'il s'agit d'une question de procédure de préciser le moment où les projets peuvent être soumis pour financement au FRH et a souligné l'importance à ce que les données de l'Entité Partenaire fassent l'objet de considérations avant la soumission du projet au CP. Le représentant de la BID a convenu que le libellé proposé par les Etats-Unis reflète mieux la décision prise. **DECISION:** la



décision au paragraphe 39 du procès-verbal de la cinquième réunion du CP du FRH sera révisée comme suit : «Le CP examinera les Notes Conceptuelles de Projets des projets de Développement de la Production et de la Transformation de Lait en Haïti et de Facilité de Financement du Logement une fois qu'une Entité Partenaire aura été identifiée. Dans l'intervalle, des ressources ne seront pas mis de côté.

7. Le représentant du Secrétariat a informé le CP que l'ONU servira d'EP pour l'un des projets de Production de Lait et que le Secrétariat fera circuler la note conceptuelle du projet pour approbation sans objection du CP. Le CP a adopté le procès-verbal de la Cinquième réunion du CP avec les changements convenus.

### **Brèves Mises à jour**

8. *Fiduciaire* – Le Président a invité le fiduciaire a présenté son rapport financier. Le rapport de cette réunion renferme des détails additionnels, y compris une annexe sur les décaissements des EP et d'une annexe établie par le Secrétariat avec une analyse du rôle du FRH dans le financement global de la reconstruction d'Haïti. Le fiduciaire a expliqué que le rapport a été préparé sur la base des données financières en date du 31 mars 2011 ; de ce fait, il s'est avéré impossible de procéder à la distribution du rapport avant le 7 avril.

9. Le tableau 1 du rapport présente le statut des contributions au Fonds. Depuis la dernière réunion du CP, une contribution additionnelle de 15 millions de dollars canadiens a été signée avec les Canadiens, portant le total des fonds promis à 345 millions de dollars, dont 312 millions ont été reçus à la fin du mois de mars. En outre, l'Administrateur a souligné qu'une confirmation avait été reçue du Gouvernement de la Thaïlande pour une contribution de 2.3 millions de dollars. Un échange de lettres au sujet de cette contribution sera conclu entre le fiduciaire et la Thaïlande. Le tableau 2 montre que les décisions de financement cumulé du CP totalisent 223 millions de dollars. En date du 31 mars 2011, le Fiduciaire a transféré 153 millions de dollars aux EPs. Depuis le 31 mars, le Fiduciaire a transféré un montant supplémentaire d'un million de dollars à l'ONU pour le Programme de Renforcement des Capacités de la CIRH. Le tableau 3 donne un aperçu de la disponibilité des fonds. En date du 31 mars, 50 millions de dollars étaient disponibles pour appuyer les décisions de financement du CP du FRH. Ce chiffre comprend approximativement 0.4 millions de dollars de revenus d'investissements.

10. L'annexe I du rapport présente des informations au sujet des décaissements au niveau du projet, lesquelles ont été fournies par les Entités Partenaires. En date du 31 mars 2011, la Banque Mondiale en tant qu'EP avait décaissé 25 millions de dollars, l'ONU avait décaissé 5



millions de dollars et la BID n'avait encore fait aucun décaissement au niveau des projets. Puis, le Secrétariat présenta l'annexe 2.

11. L'annexe 2 du rapport financier donne un aperçu du rôle du FRH dans le financement global de reconstruction d'Haïti. La figure 10 montre que du total de 1,71 milliard de dollars de fonds décaissés pour Haïti jusqu'au 31 mars, en excluant l'allègement de dette, 20 pour cent ou 345 millions de dollars a été acheminée par le biais du FRH. Le financement du FRH a apporté une contribution importante au budget sectoriel de 18 mois du Gouvernement haïtien, comme détaillé dans le Plan d'Action de mars 2010, notamment en contribuant 22 pour cent du budget nécessaire pour la Réduction des Risques et Désastres et 17 pour cent pour la reconstruction, y compris le logement. 85 pour cent du financement du FRH a été alloué aux huit secteurs prioritaires de la CIRH, le financement restant étant alloué à l'appui budgétaire. Plus particulièrement, le FRH a alloué 81 pour cent du financement total approuvé pour l'enlèvement et la gestion des débris et 37 pour cent de la valeur totale des projets approuvés pour le Logement. Le CP a été encouragé à poser des questions au sujet du Rapport Financier.

12. Le représentant de la France a remercié le Fiduciaire pour sa présentation et a souhaité être informé du montant exact des intérêts cumulés sur les fonds du FRH et du solde moyen des fonds détenus en fiducie. Le Fiduciaire a expliqué que compte tenu du décaissement attendu de tous les fonds du FRH dans les 12 prochains mois, les fonds détenus en fiducie par le fiduciaire sont investis dans un investissement de la classe « liquide », comprenant des placements à très faibles risque et des placements liquides. Afin de répondre à une question d'un observateur du CP, le Fiduciaire a accepté de fournir des informations additionnelles au CP sur la méthode utilisée pour allouer des gains d'investissement au fonds fiduciaire. Le représentant du Canada a félicité le fiduciaire et le Secrétariat de ce rapport utile et bien rédigé. Il a noté qu'il était très utile de lire cette analyse ainsi que les décaissements. Le représentant du Canada a affirmé qu'à son avis, le meilleur tableau a été le tableau 4, montrant le pourcentage de tous les projets approuvés ayant été financés et le pourcentage de financement fourni par le FRH à des projets approuvés par la CIRH. Cette analyse montre qu'il ya des secteurs qui sont très bien financés et d'autres qui sont en manque de financement. Plus précisément, cette analyse complète la présentation du jour précédent de la CIRH et montre le rôle important que joue le FRH en comblant des lacunes de financement. L'importance du FRH est évidente quand on voit que 81 pour cent des projets d'enlèvement des débris approuvés par la CIRH ont été financés par le FRH. Le Président a également noté l'importance du fonds dans le financement des secteurs prioritaires et a encouragé la CIRH à utiliser cette analyse afin de financer des secteurs sous-financés. Le représentant des ONG internationales a également soulevé la problématique de la manière dont ces résultats pourraient être utilisés pour servir les secteurs sous-financés.



13. Le Directeur Exécutif de la CIRH a noté que l'analyse était pertinente par rapport à la relation entre la Commission, le Gouvernement, le Fonds et les donateurs. Le Directeur Exécutif a répété une question qu'il avait posée lors de la réunion du Conseil de la CIRH tenue le jour précédent, à savoir si la Commission et le Gouvernement devrait solliciter des projets pour des secteurs spécifiques pour lesquels existe un besoin. Toutefois, pour être capable de réaliser ceci, il faudrait des fonds disponibles au sein du FRH pour financer de tels projets et une EP prête à prendre en charge ces projets avant de présenter ces derniers au CP. Le Directeur Exécutif a souligné que les EPs semblent préférer assurer la gestion de projets alignés sur leur stratégie pour Haïti. Cependant, comme les fonds du FRH sont en principe ceux du Gouvernement haïtien, les EPs devraient appuyer ces projets que le Gouvernement considère comme étant importants. Le Directeur Exécutif a noté qu'il avait examiné les documents de projet déjà approuvés et a noté que chaque document a souligné l'importance du projet à la lumière de la stratégie de la BID ou de la Banque Mondiale, alors que le Directeur Exécutif a estimé que ceci ne devrait pas être inclus et avait demandé que à ce que les EPs éliminent du document de projet toute référence à l'alignement du projet sur la stratégie de l'EP pour Haïti.

14. Le représentant de la Banque Mondiale en tant qu'Entité Partenaire était d'un avis différent par rapport à la revendication du Directeur Exécutif et a repris ce qu'il avait dit à deux reprises lors des réunions précédentes : pour la Facilité de Financement du Logement et un Projet proposé pour l'Assurance Maladie, la Banque Mondiale avait montré sa volonté de servir en tant qu'EP pour des projets qui ne s'alignent pas avec la stratégie de la BM pour Haïti. Le représentant du Secrétariat a noté que, du fait que la stratégie pays de chacune des EPs est développée de concert et approuvée par le Gouvernement il existe une cohérence inhérente entre les stratégies des EPs et le Plan d'Action du Gouvernement. Le représentant de la BID a souligné la valeur ajoutée d'avoir un financement du FRH qui soit en ligne avec la stratégie des EPs vu que ceci permet l'optimisation des ressources par le biais du cofinancement, comme cela a été le cas avec le projet d'éducation de 10 millions de dollars. Le représentant de l'ONU a souligné que tous les programmes de l'ONU sont signés avec le Premier Ministre et sont de ce fait en adéquation avec le Plan d'Action National.

15. Le représentant de la Norvège a remercié le Fiduciaire et le Secrétariat pour un rapport complet, qui exprime une manière très transparente de travailler. Le représentant de la Norvège a exprimé sa préoccupation sur les décaissements très faibles effectués par les EPs comme indiqué dans la figure 9 du rapport. Il a encouragé qu'une analyse soit menée sur les raisons de la lenteur des décaissements et ce qui pourrait être fait pour accélérer le processus.

16. *Secrétariat* - Le Président a invité le Secrétariat à faire une mise à jour de ses activités depuis la dernière réunion du CP. Le représentant du Secrétariat a présenté le rapport du Secrétariat, lequel fait le point sur les quatre catégories d'activités assignées au Secrétariat. Le représentant du Secrétariat a indiqué qu'il ne discutera pas du rapport de manière détaillée,



mais qu'il voulait mettre en évidence la demande de budget additionnelle présentée dans le rapport. En juin 2010, le CP a approuvé un budget pour le Secrétariat pour la période s'étendant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011, lequel fait l'objet d'un suivi sur une base mensuelle. En faisant une projection des coûts de gestion du Secrétariat pour le reste de l'Année Financière (FY), il est prévu que le Secrétariat dépassera son budget d'environ 92.000 dollars en raison de coûts opérationnels plus élevés que prévus en Haïti, la préparation du rapport semestriel lors de l'anniversaire du séisme, lequel n'avait pas été budgétisé et du fait de coûts imprévus tels que la réunion du CP tenue au mois de décembre et organisée à la dernière minute à Santo Domingo. Afin d'être certain que des fonds suffisants seront disponibles jusqu'au 30 juin 2011, le Secrétariat a demandé une augmentation budgétaire de 10% ou 100.000 dollars, étant entendu que seuls les coûts réels seraient payés et tous les fonds restants seraient restitués au Fonds à la fin de l'exercice.

17. Le Président a demandé à ce que le CP approuve la requête de budget additionnel du Secrétariat. Le représentant des États-Unis a exprimé son appréciation de la performance du Secrétariat. Il a noté en outre que l'augmentation de budget demandée semble très raisonnable et que l'augmentation des coûts était compréhensible. Le représentant des États-Unis a ainsi exprimé son approbation pour la demande de financement additionnel. Aucun autre commentaire n'a été reçu. **DÉCISION:** Le CP a approuvé une augmentation budgétaire de 100,000 dollars en faveur du Secrétariat du FRH pour l'année fiscale en cours.

18. Le Secrétariat a ensuite présenté une proposition, un Système de Suivi d'Entrée (SSE) qui fournirait une plate-forme aux citoyens haïtiens, bénéficiaires de projets et autres afin de partager des commentaires ou des plaintes sur des projets financés par le FRH, par le biais de SMS, de lettres, de centres d'appels, et d'autres moyens de communication. Pour ce faire, le FRH a choisi l'OIM comme partenaire afin de remodeler un système existant utilisé pour suivre les personnes déplacées. Les commentaires soumis par ce système seraient analysés par Noula, une ONG locale. Toutes les informations reçues par le biais du SSE sera rendu public. Toute plainte serait transmise et prise en compte par les EPs. Le SSE pourrait être opérationnel le mois prochain. Le représentant du Secrétariat a noté que cela peut sembler un grand effort en regard de quelques projets, mais l'on espère que cet effort peut être repris et être étendu à l'effort plus large de reconstruction. Il a également souligné que le SSE serait différente des systèmes de suivi et d'évaluation déjà en place au niveau des EPs.

19. La représentante des ONGs locales a félicité le Secrétariat de cette initiative qui répond à la nécessité de mettre en place un système de « feedback » pour la population. Pour renforcer ce système, elle a suggéré de l'élaborer et mettre en œuvre en étroite collaboration avec les autorités locales, en particulier dans les zones qui ne bénéficient pas un bon accès à la technologie. La représentante d'ONGs locales a de plus offert son aide et des conseils sur la façon de mettre en œuvre ce système. Le Président a souhaité obtenir des clarifications à



savoir si ce système serait mis en place uniquement pour les projets du FRH ou serait utilisé pour tous les projets approuvés par la CIRH.

20. Le Secrétariat a précisé qu'initialement, le projet sera mis en place afin d'obtenir des commentaires par rapport aux projets financés par le FRH uniquement. Cependant, le souhait est que ce système puisse être élargi afin d'inclure d'autres projets également. La représentante des ONGs locales a suggéré que le Secrétariat travaille en collaboration avec la PAO sur la manière dont le SSE pourrait être élargi afin d'inclure tous les projets approuvés par la CIRH.

21. Le représentant du Canada a noté que l'approche était intéressante et novatrice. Il a également insisté sur le message de la réunion de la veille tenue par la CIRH et portant sur une nouvelle approche, laquelle encouragerait une fusion des systèmes et éviterait une multiplication des systèmes. Quelque soit le système mis en place, il devrait être intégrée avec le Ministère de la Planification et la CIRH. Le représentant du Canada a dit craindre que ce serait une initiative coûteuse pour laquelle aucun fonds n'aurait été prévu, même dans le cas où c'est un bon système. Le représentant de l'ONU a demandé des précisions sur la façon dont le SSE s'intègre aux systèmes existants, tel que celui du MPCE. Le représentant de la BID a félicité le Secrétariat sur le projet de SSE. Il a réitéré la nécessité d'intégrer cette initiative avec les systèmes existants, mais a souligné que ce serait aussi une bonne occasion d'examiner la manière dont les systèmes existants pourraient être améliorés.

22. Le représentant de la France a ajouté qu'il n'était pas d'accord avec toutes les objections soulevées vu qu'il considère ce dernier comme un bon projet qui ne devrait pas être considérée comme une alternative aux systèmes de la CIRH et du Gouvernement. Il devrait être mis en œuvre aussi longtemps que les dépenses ne soient pas trop élevés. Le représentant du Canada et le représentant des ONGs internationales ont approuvé de la nécessité d'assurer l'alignement avec la CIRH et les systèmes existants et a encouragé une utilisation plus large du SSE. En outre, le représentant du Canada a souligné que le système devrait être durable et ne pouvait pas continuer à compter sur la générosité de l'OIM.

23. En réponse aux points soulevés, le représentant du Secrétariat a noté qu'à date, le Secrétariat n'encourt aucun coût pour la mise en œuvre du SSE du fait que l'OIM a accepté de bonne grâce de créer le système en tant que système pilote avec la possibilité d'étendre le système afin de couvrir toutes les activités de financement. En outre, le représentant du Secrétariat a souligné que ce n'est pas un système d'évaluation des projets, mais un moyen de communication avec la population, une façon de recevoir et traiter les plaintes et suggestions et de permettre aux EPs de répondre à toute suggestion ou plainte. Il a également convenu que l'accent devrait être mis sur la discussion des résultats de mise en œuvre des projets et a rappelé aux membres du CP qu'ils ont la possibilité de participer à des missions de supervision



de projet. Le Président a demandé à ce que le CP exprime ses objections à la mise en place du SSE. Aucune objection n'a été reçue et le Président a noté que le système devrait être mis en place mais que, ce faisant, les systèmes existants doivent être pris en compte et qu'une expansion avec la CIRH devra être considérée. **DÉCISION:** Le Système de Suivi des Entrées (SSE) a été approuvé.

24. Le représentant du Brésil a félicité le Secrétariat pour le travail accompli, mais a exprimé sa frustration de ne pas obtenir réellement l'information qu'il a besoin afin de présenter un rapport à son gouvernement. Il a exprimé le désir de recevoir des commentaires sur les résultats tangibles des projets qui ont été approuvés pour financement du FRH de manière à ce que les donateurs puissent revenir vers leurs contribuables et montrer que le FRH dépense judicieusement les fonds qui ont été alloués. A titre d'exemple, quel est le volume de débris enlevés dans le cadre du projet de Gestion des Débris? Il serait utile de demander à ce que les chefs de projet présentent les résultats de leurs projets et fournissent une image globale de ce qui a été réalisé.

25. Le Président est passé au point suivant de l'ordre du jour et a invité le représentant des Nations Unies de présenter une mise à jour sur les projets en cours d'implémentation et ayant les Nations Unies en tant qu'Entité Partenaire.

26. *Entités Partenaires* - Le représentant des Nations Unies a informé le CP de la signature de quatre projets pour lesquels l'ONU est l'Entité Partenaire, lesquels sont en cours d'exécution. Les quatre projets sont le Projet de Gestion de débris, le Programme de Développement Durable dans le Sud-ouest d'Haïti, le Projet de Réduction des Désastres dans le département du Sud, et la Capacité de Construction pour la Gestion des risques et Désastres. Le représentant de l'ONU a approuvé la demande du Brésil à savoir que les réunions du CP devraient se concentrer sur les activités des projets et les résultats obtenus. Il a noté que maintenant que les activités préparatoires ont été achevées, il y aura une accélération de la mise en œuvre des activités principales du projet. À ce jour, les agences des Nations Unies ont déboursé 5 millions de dollars et engagé 30 millions de dollars pour des activités spécifiques de projet. Le document complet du projet pour le deuxième Projet de Gestion des Débris a été finalisé et sera signé la semaine prochaine. En vertu de ce projet, 7000 bâtiments marqués de rouge seront démolis et 300.000 m<sup>3</sup> de débris seront recyclés, créant des emplois temporaires pour quelque 3.000 personnes. Les documents complets de projet pour les projets qui ont été approuvés lors de la réunion du 1<sup>er</sup> mars du CP sont en préparation et devraient être finalisés à la fin du mois d'avril, y compris le Projet de Renforcement des Capacités de la CIRH récemment approuvé pour un montant de 1 million de dollars. L'ONU aura un portefeuille de neuf projets totalisant plus de 110 millions de dollars. L'ONU est très consciente de son rôle de s'assurer de la mise en œuvre effective et du suivi de ces projets. Le représentant de l'ONU a également précisé que tous les projets appuyés par les Nations Unies



ont été soumis au CP du FRH par la CIRH et particulièrement à la demande du Ministère de Tutelle compétente. Il faut noter que les deux-tiers du financement acheminés par le biais des Nations Unies sont transférés directement au Gouvernement, les ONGs et les entreprises privées, avec seulement 15 pour cent mise en œuvre directement par les Organismes des Nations Unies. C'est un point important à noter vu les plaintes de certains de ces groupes selon lesquelles ils n'ont pas accès aux ressources du FRH.

27. Le représentant de la Banque mondiale a été invité à présenter une mise à jour sur les projets supervisés par la Banque Mondiale. Le représentant de la Banque Mondiale a informé que la Banque Mondiale joue le rôle d'Entité Partenaire pour deux projets, l'Opération d'Appui Budgétaire et le Projet de Reconstruction d'Habitations Communautaires. L'Opération d'Appui Budgétaire a été entièrement décaissée et la Banque Mondiale travaille avec le Ministre des Finances et le Premier Ministre pour s'assurer que les réformes proposées dans le cadre de cette opération sont exécutés, y compris le renforcement de la transparence des transferts dans le secteur de l'électricité; le rétablissement des contrôles budgétaires dans le processus de vérification interne et externe; l'amélioration du respect des mesures anti-corruption à travers une meilleure application de la Loi sur la Déclaration des Actifs, le rétablissement de la réglementation des marchés publics et l'amélioration de la transparence dans les pratiques d'approvisionnement. Le Projet de Reconstruction des Habitations Communautaires est en cours de préparation et les activités devraient débuter à la mi-mai. Le projet devrait permettre la reconstruction de 12.000 maisons, et bénéficier à 60.000 personnes. Le nombre total de bénéficiaires prévu dans le quartier visé est de 200.000 personnes. Le gouvernement pourrait aider à accélérer la mise en œuvre de ce projet par la formalisation de la stratégie du logement qui a été adopté par la CIRH. Comme mentionné lors de la réunion de la journée précédente du Conseil de la CIRH, il a été demandé à la Banque Mondiale de jouer le rôle d'Entité Partenaire pour une opération d'appui budgétaire ciblé, dont on espère qu'il sera approuvé dans les prochaines semaines. Le représentant de la Banque Mondiale a souligné que les décaissements plus élevés faits par la Banque Mondiale en comparaison aux autres Entités Partenaires n'étaient pas due à une plus grande efficacité, mais en raison du fait que le premier projet supervisé par la Banque Mondiale a été une opération d'appui budgétaire de décaissement rapide. Enfin, le représentant de la Banque Mondiale a ajouté au nom de la SFI que la SFI et la Fondation Clinton-Bush et OPIC avancent sur la finalisation des détails de leur collaboration pour la Facilité de Financement du Logement proposée.

28. Le Président a invité le représentant de la BID à fournir une mise à jour sur les projets supervisés de la CIRH financés par le FRH. Le représentant de la BID a noté que la BID est l'Entité Partenaire pour trois projets, à savoir le Fonds de Garantie Partielle de Crédit, le Projet d'Atténuation des Désastres Naturelles dans le Département du Sud et le Projet de Réforme du secteur de l'Education. La Garantie Partielle de Crédit s'appuie sur le financement de trois



bailleurs de fonds, la Banque Mondiale, la BID et le FRH. À ce jour, 5 millions de dollars ont été versés à l'agence d'exécution pour garantir les crédits qui sont accordés aux entreprises. Des demandes de crédit sont déjà dans le pipeline. Le projet des bassins versants dans le Département du Sud est un très bon exemple d'un partenariat entre le FRH et la BID. 9 millions de dollars du budget total du projet sera dirigé vers la protection et le renforcement des bassins versants et 5 millions de dollars seront utilisés pour l'appui budgétaire. L'équipe de travail attend l'approbation du projet par le Conseil de la BID, mais certains éléments ont déjà été prévus de sorte qu'une fois l'approbation du Conseil est reçue, le projet puisse démarrer immédiatement. Le représentant de la BID a invité tous les membres du Comité à visiter du projet. Le projet de réforme d'éducation de 10 millions de dollars investira dans les infrastructures, en particulier la construction et l'équipement de 7 écoles pour un coût de 5 millions de dollars, l'amélioration de la qualité et la formation des enseignants pour un montant de 2 millions de dollars et le reste du financement serait utilisée pour renforcer la gouvernance du Ministère de l'Education, en utilisant une partie minime pour la gestion du projet.

29. Le représentant du Brésil a remercié les EPs pour leurs présentations et a répété que la phase de mise en œuvre réelle prenait trop de temps à démarrer. Il a noté qu'il s'était engagé avec le Fonds dès le début, lorsque la question a été posée de savoir s'il s'agissait du moyen le plus efficace de travailler. Il a été décidé que, malgré les protocoles qui doivent être nécessairement suivies, ce mécanisme serait le moyen le plus efficace pour ce faire. Toutefois, le représentant du Brésil a noté sa préoccupation continue par rapport à la nécessité d'efficacité et a noté qu'en tant que pays donateur qui a apporté sa contribution en mai dernier, il n'a pas été en mesure jusqu'à présent de revenir à ses contribuables pour leur montrer les résultats concrets des projets financés par le FRH. Le représentant du Canada a suggéré l'élaboration d'un tableau qui permettrait aux EP de mieux présenter leurs rapports, en utilisant des informations sommaires et harmonisées de leurs projets.

Le Président a accepté cette suggestion et a demandé à ce que le Secrétariat crée ce tableau de rapports. **DECISION:** Le Secrétariat devra travailler avec les EPs à la création d'un format de rapports standard sur la mise en œuvre de projets qui serait complétés et mis en circulation avant la prochaine réunion du CP.

### **Ebauche de la Communication de Stratégie du FRH**

30. Le Président a invité le Secrétariat à présenter le projet de Stratégie de Communication qui a été distribué aux membres du CP. Le Secrétariat a indiqué qu'il ne présenterait pas la stratégie en détail, mais a demandé à ce que les membres du CP fournissent tout commentaire par écrit. Des autocollants à l'effigie du logo du FRH et des polos frappés de ce logo ont été présentés comme l'un de ces outils de communication et chaque membre du CP reçu un autocollant et un polo. Le représentant du Canada a souligné la nécessité de se concentrer sur



la communication des résultats. Le Président a noté qu'il devrait y avoir un équilibre dans les activités de communication entre le marketing du FRH et la communication des résultats. Il a noté en outre que le FRH, qui a une durée de vie beaucoup plus longue que celle de la CIRH, avait été éclipsé par la CIRH en terme de visibilité. Il est donc important de s'assurer que le public gagne une meilleure compréhension du FRH.

31. Le représentant de la France a souligné l'importance d'avoir des contacts avec le nouveau gouvernement, d'assurer leur engagement au FRH et d'établir une bonne relation avec le nouveau président et son équipe. Le Président a noté qu'il y aurait une possibilité de le faire une fois que les résultats définitifs du scrutin seront déclarés et qu'une commission de transition a été formée, qui servira à assurer la continuité et le passage de documents. Cette commission prendra contact avec des institutions clés comme la CIRH et le FRH. Le président a aussi suggéré qu'il soit offert au CP l'opportunité de rencontrer le nouveau président élu. Le représentant du Secrétariat a noté en réponse à l'observation faite par le représentant de la France que le Secrétariat a rencontré les deux candidats à la présidence avant les élections et compte organiser une réunion avec le nouveau président et son équipe de transition dès lors qu'il sera établi.

### **Examen des demandes de financement avec la CIRH**

32. Le Président est passé au point suivant à l'ordre du jour. Lors de la réunion de la CIRH du jour précédent, aucun projet n'a été officiellement approuvé, mais il a été décidé qu'une opération d'appui budgétaire d'un montant de 15 millions de dollars sera soumise au Conseil de la CIRH en l'absence de leur approbation sans objection avant la prochaine réunion du Conseil. De même, Le Comité de Pilotage est invité à approuver cette opération avant la prochaine réunion du Comité et le Président a souhaité obtenir le point de vue du CP sur la façon dont cela pourrait se faire. Le représentant du Secrétariat a proposé que le CP adopte la suggestion d'une approbation conjointe faite par le Directeur Exécutif de la CIRH à la réunion du Conseil de la CIRH d'hier soit suivie. À cette fin, le Secrétariat a distribué la veille au soir la note conceptuelle du projet et le résumé de telle sorte que des fonds puissent être mis de côtés, Une fois que le document de projet final serait disponible, il sera distribué au CP pour leur approbation finale. Le Directeur Exécutif de la CIRH a approuvé le processus d'approbation virtuelle proposé pour cette activité spécifique.

33. Le Président a déclaré qu'au cas où il n'y aurait plus d'autres commentaires, le NCP serait distribué pour une approbation sans objection simultanée avec l'approbation de la CIRH. La Banque Mondiale pourrait alors préparer le document complet de projet. **DECISION** : une révision parallèle du PCN et des documents de projet avec la CIRH a été approuvée. Le montant requis de 15 millions de dollars a été mis de côté.



## **Autres Affaires – Nouvelles Entités Partenaires**

34. Au chapitre des Autres Affaires, le Président a ajouté un point additionnel à l'ordre du jour - l'approbation des nouvelles Entités Partenaires. Le Président a noté que la France a fait une requête pour que l'AFD (Agence Française de Développement) puisse être considéré comme une nouvelle EP. En proposant l'AFD en tant que nouvelle EP, le Président a demandé à ce qu'une attention particulière soit accordée à deux points, tout d'abord qu'il n'y ait pas une prolifération d'EPs et d'autre part qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts lié à l'acceptation de toute nouvelle EP, par exemple qu'une entité d'exécution cherche à servir en tant qu'Entité Partenaire. Le Président a souligné que la question de conflit d'intérêt ne semble pas être pertinente pour l'AFD. Le Président a invité le CP à faire des commentaires sur l'option d'inclure l'AFD en tant que nouvelle EP.

35. Le représentant de la France appuie la proposition de considérer l'AFD en tant que nouvelle Entité Partenaire et a noté qu'ajouter l'AFD offrirait un plus grand choix d'EPs. Il a également affirmé que l'AFD a une expérience certaine et a joué un rôle similaire pour l'Union Européenne. Le représentant de la France a ajouté qu'il ne considère pas qu'il y ait un quelconque conflit d'intérêt ou que ceci résulte en une prolifération d'EPs, mais plutôt que l'expertise de l'AFD pourrait être utilisée pour le bénéfice d'Haïti. Le Président a souhaité savoir si un membre du CP voudrait proposer l'AFD en tant qu'EP.

36. Le représentant des États-Unis a noté que cela semblait une proposition équilibrée. Il a mentionné que les donateurs, en tant que membres des Nations Unies, de la Banque Mondiale et de la BID ont un certain contrôle sur ces organisations, ce qui ne serait pas le cas avec l'AFD. Cependant, il y a toujours un besoin pour une plus grande capacité d'implémentation et que de ce fait, avoir plus d'options serait bonne. Le représentant des États-Unis a noté que l'AFD devra passer par le processus de révision pour veiller à ce que l'AFD réponde à des normes convenues pour la gestion financière, passation des marchés et mesures de protection sociale et environnementale avant d'être formellement acceptée en tant qu'EP, mais a confirmé l'appui des États-Unis à cette proposition. Le représentant de la Norvège a affirmé que la politique générale de la Norvège est de limiter les EPs aux agences multilatérales, mais qu'il était ouvert à entendre les arguments en faveur de l'application de l'AFD et a noté qu'il ne questionnait pas la qualité de l'AFD en tant qu'agence effective.

37. Le représentant du Secrétariat a rappelé au CP qu'au cours de la seconde réunion du CP, les critères d'évaluation de nouvelles EPs ont été étudiés et qu'il a été conclu qu'une procédure devrait être mise en place afin d'évaluer toute nouvelle proposition d'Entité Partenaire. Le



représentant du Secrétariat a également souligné que la SFI a été approuvée, en dehors de cette procédure, comme Entité Partenaire la semaine dernière du fait qu'en tant qu'organisation multilatérale, ils concordent avec la définition d'une Entité Partenaire tel que spécifié dans l'Accord Administratif du FRH. De plus, la SFI est un membre du groupe Banque Mondiale, et la Banque Mondiale joue elle-même le rôle d'Entité Partenaire. Le Secrétariat a demandé à ce que le Fiduciaire offre des informations additionnelles sur la procédure requise pour l'approbation d'une nouvelle EP. Le Fiduciaire s'est référé à l'Accord Administratif du FRH, lequel a été signé par chaque bailleur et le Fiduciaire, et a souligné que l'Accord Administratif devra faire l'objet d'amendements vu qu'il définit actuellement le terme Entité Partenaire en tant que « la Banque Inter-Américaine de Développement, la Banque Mondiale, les Nations Unies, les Fonds des Nations Unies, les programmes et agences spécialisées, ou tout autre banque multilatérale de développement acceptable pour le Comité de Pilotage » et n'inclut pas les agences bilatérales. Le représentant du Fiduciaire a également réitéré le point soulevé par le représentant du Secrétariat que le CP devra approuver l'amendement des Accords Administratifs signés avec les donateurs. Si tous les donateurs approuvent cet amendement, des standards minimum ainsi qu'une procédure pour accréditer de nouvelles Entités Partenaires en dehors de ce groupe devront être développés et approuvés par le Comité de Pilotage. Le Fiduciaire a noté que pour le Fonds d'Adaptation, par exemple, les EPs sont évalués par le Conseil du Fonds d'Adaptation basé sur les critères développés par le Conseil du Fonds d'Adaptation. La procédure et les standards fiduciaires minimum utilisés pour la Facilité Environnementale Globale ont été énumérés dans l'Article qui était mis en circulation pour consultation lors de la seconde réunion.

38. Le représentant de la France a remercié le Secrétariat et le Fiduciaire d'avoir expliqué les étapes requises et a souligné que l'AFD pratiquera la transparence tout en effectuant les étapes nécessaires. Il a également souligné que si la procédure se révèle trop complexe, il est probable qu'ils ne souhaitent pas le poursuivre. De plus, il a souligné que l'UE a accepté l'AFD en tant qu'Entité Partenaire et que, bien qu'il comprenne qu'une agence bilatérale nécessite peut-être plus de vérification, la SFI, dont les procédures ne sont pas exactement similaires à ceux de la Banque, a été acceptée en tant qu'Entité Partenaire en quelques jours uniquement. Le représentant du Canada fait remarquer que l'AFD fait partie d'une catégorie autre que les agences multilatérales et que le processus d'approbation de toute nouvelle Entité Partenaire devrait respecter avec diligence les standards fiduciaires minimum tel que prescrits par le Fonds pour l'Environnement Mondial.

39. Le Président a demandé à ce que les procédures d'approbation de nouvelles Entités Partenaires soient rédigées par le Fiduciaire le plus rapidement possible. **DECISION** : un document portant sur les Procédures pour la considération de nouvelles EPs, incluant l'AFD, et tout amendement nécessaire pour les Accords Administratifs avec les donateurs seraient préparés par le Fiduciaire et le Secrétariat, pour approbation du CP. Le Fiduciaire préparerait les amendements



aux Accords Administratifs et commencerait le processus nécessaire afin de procéder aux amendements avec chacun des donateurs si la procédure serait approuvée par le CP. Le CP considèrera alors les critères minimum qui s'appliqueraient à l'addition de nouvelles Entités Partenaires.

40. Le Président a invité les membres du CP à traiter des autres affaires. Le représentant des Etats-Unis a noté que les discussions étaient déjà en cours avec le Gouvernement d'Haïti afin d'avancer dans la soumission d'un projet d'Appui Budgétaire par objet de dépense de 7.5 millions de dollars dès que possible. Entre-temps, les Etats-Unis demanderaient à ce que le « preferencing » du financement des Etats Unis pour le projet d'appui budgétaire par objet de dépense de 7.5 millions soit mis formellement de côté jusqu'à ce que tous les détails de l'opération soient finalisés. Le Président a confirmé que la discussion au sujet de l'appui budgétaire par objet de dépense était en cours. Aucune décision visant à mettre des fonds de côté pour cette opération d'appui budgétaire n'a été prise. [Les États-Unis a proposé le libellé alternatif suivant: "Aucun représentant s'est opposé à mettre de côté les fonds pour l'opération d'appui budgétaire."]

### **Clôture**

41. Le représentant du Canada a reconnu, au nom du Comité de Pilotage, la contribution extraordinaire du Président a l'a remercié pour son leadership, et son travail exceptionnel en tant que Ministre des Finances.

42. Le Président a clôturé la sixième réunion du CP en remerciant tous les membres pour leur travail productif et a demandé au représentant du Secrétariat de s'assurer que le suivi de la réunion soit fait. Le Président a également informé de la possibilité qu'il ne préside pas la prochaine réunion du CP mais a affirmé qu'il a été heureux de servir en tant que Président du FRH et a remercié tous les membres pour leur support et leur collaboration. Il a également remercié le CP de sa solidarité envers Haïti. Le Président a noté que la reconstruction est d'une plus grande importance que le changement de gouvernement et a exprimé son souhait que les membres du CP fassent preuve de la même collaboration envers le nouveau gouvernement ainsi que de la nouvelle personne qui présidera les réunions du CP.



**Tableau: Décisions, Responsabilités et Calendrier**

Activités	Action	Responsable	Calendrier
Approbation du Procès Verbal de la cinquième réunion	Publication sur le site web du Fonds	Secrétariat	Immédiat
Présentation du Rapport Financier	Publication sur le site web du Fonds	Secrétariat	Immédiat
Approbation d'un budget additionnel pour le Secrétariat	Secrétariat peut accéder jusqu'à 100,000 dollars de fonds additionnels pour l'année fiscale FY11	Secrétariat et Fiduciaire	Immédiat
Système de Suivi des Entrées	Lancement du système pilote	Secrétariat et OIM	Mai 2010
Ebauche de la Stratégie de Communication	Mettre en circulation et réviser l'ébauche de la stratégie de Communication pour les commentaires du CP.	Secrétariat	Les Commentaires du CP doivent être reçus à la fin du mois d'avril et la stratégie finale présentée à la prochaine réunion.
Tableau de Suivi	Développer un format standard pour le rapport des EPs aux réunions du CP.	Secrétariat et EPs.	Pour la prochaine réunion
AFD en tant qu'Entité Partenaire	<ol style="list-style-type: none"> <li>Développer et circuler les amendements requis aux Accords Administratifs pour approbation par le CP.</li> <li>Amendements à tous les accords avec les donateurs</li> <li>Rédiger la procédure pour de nouvelles Entités Partenaires devant être considéré par le CP.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Fiduciaire</li> <li>Fiduciaire</li> <li>Fiduciaire et Secrétariat</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Immédiat</li> <li>A l'approbation du no 1 par le CP.</li> <li>A la réception des amendements signés de tous les donateurs</li> </ol>
Opération d'Appui Budgétaire Ciblé	NCP à mettre en circulation en l'absence d'approbation sans objection du CP	Entités Partenaires et CIRH	A la suite de l'approbation de la NCP par la CIRH.
Date de la prochaine réunion du Comité de Pilotage	Se mettre d'accord sur la date de la prochaine réunion du FRH.	Tous	Dépend de la date de la prochaine réunion du Conseil de la CIRH



## ANNEXE 1

### Représentants et Observateurs Officiels

#### **Représentants / Representatives**

##### **Membres votants / Voting members**

Government d'Haïti	M. Ronald Baudin, Président et Ministre des Finances
<i>Government of Haiti</i>	M. Yves-Robert Jean
Brésil / <i>Brazil</i>	M. Rubens Gama Dias Filho
Canada	M. Dominique Rossetti
Norvège / <i>Norway</i>	M. Espen Rikter-Svendsen
Etats-Unis / <i>United States</i>	M. Tom Adams
Espagne/ <i>Spain</i>	M. Arturo Reig Tapia
Japon/ <i>Japan</i>	M. Tomohiro Ota

##### **Entités Partenaires / Partner Entities**

BID / <i>IDB</i>	M. Jose Augustin Aguerre
ONU / <i>UN</i>	M. Nigel Fisher
Banque Mondiale/ <i>World Bank</i>	M. Alexandre Abrantes

##### **Agent Fiscal**

<i>Fiduciare/Trustee</i>	M. Jonathan Caldicott
--------------------------	-----------------------

##### **Observateurs / Observers (Officiels)**

Autorités Locales (Maires)	M. Joseph Gontran "Billy" Louis (absent)
Autorités locales (Casecs)	M. Raoul Pierre-Louis
Diaspora	M. Joseph M.G. Bernadel (absent)
ONGs Nationaux	Mme. Carmèle Rose-Anne Auguste



ONGs Internationaux

M. Philippe Bécoulet

Secteur Privé

M. Reginald Boulos (absent)



## ANNEXE 2

CP 6/1

### Sixième Réunion du Comité de Pilotage

#### Ordre du Jour

Le 9 avril 2011

Karibe Convention Center, Port au Prince

09:00 - 11:30 a.m.

- 09:00 - 09:10 Mot de bienvenue par le Président
- 09:10 - 09:30 Mot du Représentant de la CIRH
- 09:30 - 09:45 Approbation du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2011
- 09:45 - 10:30 Brèves mises à jour:  
- Fiduciaire (Présentation conjointe avec le Secrétariat du Rapport Financier Trimestriel)  
- Secrétariat (présentations du Système de Suivi des Entrées et des dépenses)  
- Entités Partenaires (sur la mise en œuvre des projets)
- 10:30 – 10:45 Ebauche de la Stratégie de Communications du FRH (Secrétariat)
- 10:45 - 11:15 Revue des Requêtes de Financement reçues de la CIRH:  
- Proposition 1: Opération d'appui budgétaire ciblé
- 11:15 - 11:30 Autres Affaires
- 11:30 Clôture